

"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

François de Civille

# LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°2 Juillet 2001

## Editorial



### "Les Feux de la Saint-Jean"

**L**a tradition consistant à allumer les feux de la Saint-Jean est l'une des coutumes les plus anciennes d'Europe.

Bien avant Saint-Jean, nos ancêtres les Gaulois fêtaient ce jour où le soleil montait au plus haut du ciel.

Cette fête se prolongeait au cours de cette nuit si courte qui suivait ce si long jour.

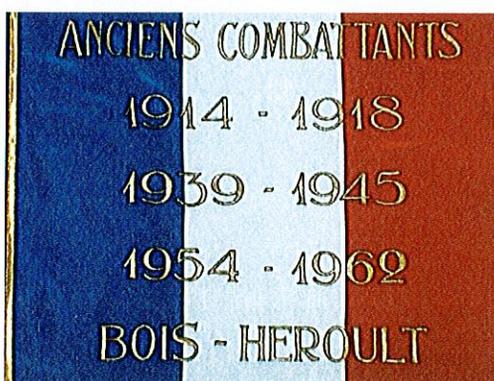
De nombreuses superstitions sont nées de la célébration de ce premier jour de l'été : cueillette des plantes médicinales, promesse de mariage pour celui qui enjambera le feu ...

Tous ensemble, fêtons cet été plein de couleurs et de lumières. Cet été qui a ses propres bruits et musiques avec ses bourdonnements d'insectes, ses chants d'oiseaux, ses cris d'enfants.

Cet été qui a le bon goût des fruits murs est aussi pour l'homme, source de repos et de bien être. Bonnes vacances !

Edouard de Lamaze  
Maire

## Un nouveau drapeau pour la Commune



**L**e Conseil Municipal, en association avec les Anciens Combattants, a décidé d'acquiescer un nouveau drapeau pour notre Commune.

Il a fallu attendre cinquante ans pour devoir changer notre drapeau, tout d'abord parce que l'ancien s'était flétri sous les pluies fines des cérémonies, mais aussi surtout, parce que depuis la fabrication de l'ancien drapeau, notre pays a malheureusement connu un nouveau conflit.

A la demande de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, les parlementaires français ont, en effet, à l'unanimité, officialisé la guerre d'Algérie.

Au-delà de la première guerre mondiale de 1914-1918, la plus meurtrière, qui ne faisait que succéder à la logique de la guerre de 1870, et au-delà encore de la seconde guerre mondiale de 1939-1945 qui nous a permis de faire capituler l'Allemagne nazie et construire une Europe de paix, de liberté et de progrès, il nous faut désormais compter les dates historiques de 1954 à 1962 pour rappeler notre passé du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'officialisation de cette guerre nous fait rappeler que vingt mille jeunes français appelés au service militaire sont morts en Algérie, que plus de cinq cent mille algériens ont payé de leur vie leur lutte pour l'indépendance et que plus d'un million de français d'Algérie, dits les "pieds-noirs", ont connu le drame de l'exode et son cortège de deuils et de souffrances.

Il ne faudra jamais oublier ce mois de no-

vembre 1954 où, quelques mois seulement après les accords de Genève qui consacraient l'indépendance du Vietnam, une insurrection éclatait en Kabylie (terrain d'hostilités encore à l'heure actuelle dans la nouvelle Algérie).

On ne pourra désormais passer sous silence, sept années de guerres, de troubles, d'affrontements, de drames et de misère avec un cessez-le-feu, enfin proclamé le 19 mars 1962, avec la signature des accords d'Evian.

Il nous est ainsi apparu indispensable de rendre hommage aux combattants qui ont servi la France en Afrique du nord.

Cependant, sans vouloir céder, une fois de plus, à la critique trop facile de ces moments si douloureux pour tous, je pense au fond de moi-même, qu'il ne peut y avoir aucune impunité judiciaire ou politique pour quiconque aurait, au cours de ces combats, transgressé les lois de la dignité humaine, et cela dans les deux camps ...

E.L.



N.B. /

- à titre indicatif, je vous rappelle que l'Association des Anciens Combattants de Bois-Héroult, ne compte à l'heure actuelle plus que quatre membres et qu'il est donc nécessaire que tous les bénévoles et ceux qui ont connu de près ou de loin ces guerres puissent continuer à perpétuer le souvenir et le sens de l'honneur de notre Commune

- le drapeau a été acquis auprès de la société "ARTHUS BERTRAND" pour environ 6500 F TTC.

## Comité des Fêtes

### Repas des Anciens

Présentons d'abord nos remerciements à nos hôtes, M. et Mme Gabriel de Broglie, pour nous avoir accueillis en ce dimanche 20 mai, dans le magnifique cadre de leur propriété.



Car c'est dans la grandiose salle de Chasse toute voûtée de briques Saint Jean, rosées par le temps, que nous organisâmes le Repas des Anciens.

Nul n'était en retard (sauf M. le Maire) pour se mettre à table devant la grande cheminée qui nous apportait un peu de chaleur en ce frais dimanche de mai.

Ce fût un déjeuner des plus gastronomiques, concocté par l'équipe du Comité des Fêtes, jugez-en plutôt :

Gaspacho d'écrevisses, terrine de canard, saumon au chou, sorbet, rôti de boeuf sauce bordelaise et son flan de céleri, salade, fromages, fraiser et les vins sélectionnés.

Ils ont encore un sacré coup de fourchette nos anciens et un grand plaisir à se retrouver ensemble ! Tous se remémorent les histoires et les anecdotes de notre village, que découvraient en acquiescant les participants de ce repas.

Ce n'est que vers 17h qu'il nous fallut se séparer, avec un fort espoir de tous se retrouver l'an prochain.

### Fête des Mères

Par une belle fin d'après-midi du 26 mai, c'est vers 17h, que le Comité des Fêtes recevait les Mamans afin de leur souhaiter "une bonne fête".

Après un discours de M. le Maire reprenant les valeurs de la famille et le respect que l'on doit à sa maman, le verre de l'amitié était servi aux personnes présentes. Peu de maris les accompagnaient, sans doute volontairement (on leur aurait tout de même servi un verre).

Mais inviter une cinquantaine de mamans et ne remettre que 25 bouquets n'est pas une réussite pour la commune ! Enfin... Une composition florale fût offerte aux présentes.



### Bois-Hérault fête la musique

Enfin, ça bouge, car c'est sous l'influence et à l'insistance de Mme Hélène Duhamel, que Bois-Hérault fêtait la musique en ce dimanche 24 juin 2001. Sous une chaleur caniculaire, rare dans notre pays, c'est vers 10h que commençait à s'installer devant la halle, sur la pelouse, la tente de la buvette et que les premiers musiciens arrivaient.

L'organisation de la partie musicale était pilotée par Mme Duhamel avec le concours du Comité des Fêtes.

Dans une grande convivialité, chaque

équipe préparait son action. Le groupe des musiciens s'étoffait au fur et à mesure du temps pour que tout soit prêt avant le déjeuner.

Sur le coup de 14h, un charmant son de flûte traversière nous parvenait de sous les marronniers. Claire et Frédéric Brard venaient de lancer la fête. Puis ce fut l'accordéon de Christophe Féron qui se souvenait des chansons d'autrefois. Le jembe de Singar Fall nous permit de découvrir l'Afrique. Pour se reposer de ce voyage, Isabelle et Antoine nous ramenaient vers la porte des Lilas. La sonorisation était assurée par Hervé. Mais il ne faut pas oublier Caroline, Franck, Valentin et Manu pour leurs diverses prestations. Les visiteurs, à la recherche d'ombre et de musique, venaient participer à la première fête de la musique de Bois-Hérault. Et l'on découvrit avec surprise les talents de Catherine à l'accordéon. Le soleil cognait un peu moins, lorsqu'il fallut songer à terminer cette belle manifestation.

D.C.



Remerciements à tous nos partenaires : A l'Orchidée, Assurances AXA, Carrosserie Bucheoise, Champion, Droguerie Desjardins, Facomat, Michel Jobin et Tombette.

## Un air de fête...



C'est durant deux mois, dans la bonne humeur, qu'une vingtaine de bénévoles préparaient le char de notre Commune. Plus de 7000 roses confectionnées les vendredis soir à la Mairie, nos Bois-Héroldiens continuèrent en posant celle-ci sur la carcasse du clown (le thème proposé par Buchy étant le Cirque).

Leurs efforts ont été récompensés par la joyeuse ambiance de la fête en ce week-end de Pentecôte. Pour ce défilé, nos bambins, déguisés en clown, ont participé à trois représentations qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Merci à nos bénévoles, sans qui, ces



moments inoubliables n'auraient pu exister (rendez-vous pour l'an prochain !!!).

Si vous n'avez pas eu l'occasion de voir ce char, nous vous invitons vivement à venir le 14 juillet pour la retraite aux flambeaux. Le départ est prévu vers 22 heures au carrefour du chemin des Ecureuils et de la rue du Château. Le Clown sera donc présent et nous convions les enfants à se déguiser à nouveau !!!

F.B.

## Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

## Vie pratique



Les boutures herbacées. La bouture est, en général, l'extrémité d'une jeune pousse, longue de 5 à 8 centimètres. Chez les plantes vivaces, les meilleures boutures sont celles qui possèdent un bourgeon terminal.

Chez les arbustes, les petites pousses latérales forment d'excellentes boutures lorsqu'elles atteignent la dimension idéale de 5 à 8 centimètres. On peut ainsi les prélever avec une base dure (on dit ligneuse) qui, souvent, offre quelques réserves nutritives facilitant l'enracinement.

Les plantes concernées :

- La plupart des vivaces d'été : Phlox, Véronique, Aster...
- Les nouvelles pousses des Delphinium, Lupin, Rose trémière...
- Les plantes "molles" avant leur sortie en plein air : Pélargonium (Géranium) Hélioïtre, Bidens, Verveine, Fuchsia...
- De nombreux arbustes d'été : Hortensia, Weigelia, Hibiscus, Caryopteris, lavatère-millepertuis, Groseillier à Fleurs, Boule de Neige, Deutzia-Ceanothus, Seringat, Buddleia...

Le procédé :

Effectuez vos boutures par temps gris, humide, pour que les pousses très tendres ne fanent pas durant l'opération.

- 1 Coupez la bouture à dimension idéale, conservez uniquement les 2 feuilles de l'extrémité. Repiquez les boutures dans un pot rempli d'un mélange de tourbe et de petits graviers.
- 2 Arrosez abondamment
- 3 Une fois l'eau bien égouttée, couvrez le pot d'un plastique transparent percé de quelques petits trous. Placez l'ensemble dans un endroit ombragé, durant 3 à 5 semaines, avant de vérifier l'enracinement. Ensuite, repiquez les jeunes plantes dans un endroit abrité du jardin, dans une terre enrichie de compost.

M.T.D.

## Une page d'Histoire

### Avant la révolution.....

C'est depuis le XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, que Bois-Hérault est mentionné comme le siège d'une chatellerie qui comprend les fiefs de Buchy, Bosc-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin du Plessis et Le Chef de l'Eau.

Les titulaires en sont de grandes familles non-résidentes : les Talbot, les Laval, les Bourbon-Vendôme, les Lorraine.

En 1630, Hubert Bonnissent, conseiller au parlement de Normandie, acquiert la seigneurie de Bois-Hérault à Henri de Moy, de la famille des comtes de Lorraine. Il devint ainsi seigneur de Bois-Hérault, Buchy, Bosc-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin du Plessis et Le Chef de l'Eau.

En 1713, Louise de Bonnissent de Buchy, épouse Alphonse de Civille issu d'une riche famille de Rouen. En 1768, Henriette de Civille épouse Bénigne de Blossesville. En 1778, naît Léon de Blossesville qui obtint, en 1816, le droit de porter le nom de sa mère : Poret de Civille. Les Bonnissent puis les Civille sont propriétaires :

- des droits féodaux sur le marché de Buchy
- des deux halles sur la place du marché de Buchy
- des étals et boutiques
- des droits sur la foire annuelle de Sainte-Croix.

### Sous la Révolution et la terreur.....

Les cahiers de doléances ne contiennent pas de plaintes contre le seigneur de Bois-Hérault, mais en 1789-1790, les droits féodaux sont supprimés. Ainsi :

- les droits du marché de Buchy reviennent à la commune
- les deux halles également
- le titre de noblesse est supprimé
- les nobles sont assujettis à l'impôt
- le banc réservé à la famille de Civille dans le cœur de l'église est supprimé

En 1792-1793, une concertation est entamée sur le montant de l'indemnité et la propriété de la place du marché de Buchy, et M. de Civille est assujettit à résidence à Bois-Hérault. Il est cependant bien vu par ses concitoyens, et aucune déprédation a lieu. Il n'est pas autrement inquiété hormis la signature régulière d'un billet de présence....

B.P.

## Projets communaux



### Réfection du chemin de la Quesne

Dans la rubrique "A suivre...", nous retrouvons donc le chemin de la Quesne. Après qu'Hubert Leseigneur ait élargi la route d'environ 1,50 mètre en nettoyant les bords, il a fallu combler les trous et déposer l'émulsion. Les membres de la commission des chemins (Gilbert Carpentier, Dominique Bourgeois, Hubert Leseigneur et Edouard de Lamaze) aidés de Jean et David Leseigneur ont, ce 19 mai, rendu le chemin de La Quesne carrossable.

R.C.

## Jeunesse et Sport

Le 8 juin, les jeunes de Bois-Hérault ont rencontré les membres de leur commission ainsi que M. le Maire. Pour la douzaine de participants, l'envie de faire un sport collectif (basket ou foot) a été un premier souhait. Ne possédant pas de terrain, il nous a fallu passer aux autres demandes. Les ateliers pendant les vacances ont paru être une bonne occupation et un consensus a abouti autour de la reproduction, en maquette cartonnée, des habitations du village. Chaque participant devra bâtir sa maison. Celles-ci seront exposées le 16 septembre, durant "Les journées du Patrimoine".

Une nouvelle rencontre a eu lieu le 26 juin, afin de se concerter sur les échelles à adopter et sur les astuces pour créer les différents motifs (briques, ardoises, fenêtres...). Cependant le prochain projet est déjà dans les têtes !

R.C.

## Récréation

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | T | O | U | R | R | N | S | Q | C | H | K | F |
| S | B | S | F | E | E | N | I | M | A | L | X | I |
| E | Y | E | L | N | Q | S | Q | K | U | F | P | S |
| E | E | R | U | L | O | C | N | E | U | U | E | S |
| N | E | T | I | D | M | G | I | E | R | L | V | E |
| P | A | U | I | E | N | A | A | I | D | E | V | C |
| U | Q | S | N | R | J | E | F | R | R | N | R | X |
| U | O | A | Y | U | R | I | V | I | A | I | O | E |
| P | G | R | I | A | A | I | F | F | W | N | Y | C |
| E | I | V | C | N | P | I | C | U | L | O | T | W |
| A | E | B | T | E | E | D | A | S | A | R | U | I |

### MOTS CACHES

Il faut rayer dans la grille tous les noms de la liste. Ces mots peuvent être utilisés dans tous les sens. Une même lettre peut servir plusieurs fois.

|          |           |         |         |
|----------|-----------|---------|---------|
| ATOUR    | CONDENSER | CULOT   | ECROU   |
| ENCOLURE | EXCESSIF  | GARANTI | IRRITEE |
| JUIVE    | LAMINEE   | MENAGE  | PAYSAN  |
| PERLER   | PURIFIANT | RASADE  | SYRIE   |
| VENDUE   | VERIFIE   |         |         |

F.B.

## Avis à la population



Pendant les vacances, profitez de l'occasion pour vous rapprocher de vos voisins. Ainsi, pendant votre absence, ils pourront s'occuper de votre courrier, surveiller votre maison, voire s'occuper de votre animal ou tondre votre pelouse. A charge de revanche !

# Conseil Municipal

## Compte-rendu du 12 avril 2001

Tout d'abord, M. le Maire donne lecture du courrier reçu de Eliane Coëffier remerciant le Conseil Municipal pour leur marque de sympathie.

### Budget

Lecture est donnée pour le compte de gestion 2000 dressé par M. Morel, percepteur de Buchy. Le compte administratif étant identique au compte de gestion, ces deux comptes sont votés à l'unanimité.

Le budget primitif 2001, préparé par la commission, est présenté et voté à l'unanimité.

### Eglise

Suite à la rencontre avec M. Mirc, architecte DPLG (cf. Gazette n°1), le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche, mais souhaite que d'autres devis soient demandés pour l'électrification des cloches.

### Chemin de la Quesne

M. le Maire a rencontré les différentes entreprises intervenues pour les travaux du Chemin de La Quesne.

Une demande de subvention a été effectuée pour les travaux d'écoulement des eaux au Syndicat des Bassins Versants de l'Andelle et du Crevon.

### Chemin du Mont-Rouvel

Le Chemin du Mont-Rouvel fera l'objet du bouchage des nids de poule avec la réfection complète de la chaussée par suite d'une étude et d'une demande de subvention.

### Bâtiments communaux

Il est décidé que la commission des bâtiments se réunira pour examiner la toiture de la cantine.

### Commission des Impôts

Eliane Coëffier et Gilbert Carpentier sont mandatés pour former une liste de douze titulaires et de douze suppléants pour le centre des impôts de Rouen.

### C.C.A.S

Eliane Coëffier est nommée présidente et quatre personnes, hors Conseil Municipal, sont nommées membres : Irène Bosselin, Yvette Carpentier, France Lefebure, Josette Mesierz.

Les comptes de gestion et administratif 2000 ainsi que le budget primitif 2001 sont votés à l'unanimité.

### Divers

Le Conseil Municipal donne son accord pour que M. Adrien Jobbin mette un panneau explicatif à côté de la stèle du Mont-Rouvel.

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de location de la salle communale :

Vin d'honneur : 350 Francs (53,50 Euros)

Soirée : 800 Francs (122 Euros)

Week-end : 1200 Francs (183 Euros)

## Compte-rendu du 25 mai 2001

Avant de commencer, M. le Maire et le Conseil Municipal saluent le retour d'hospitalisation d'Eliane Coëffier.

### Eglise

Etant donnée la nouvelle réglementation concernant les travaux, la commune se voit contrainte de déposer un permis de construire pour réaliser les travaux.

Concernant l'électrification des cloches, Daniel Chevalier a demandé des devis à d'autres entreprises.

### Ecole

La Mairie a reçu un courrier des services vétérinaires concernant le renforcement des mesures prises pour l'élimination des déchets de cuisine.

Florence Bertin est allée à Bois-Himont avec le regroupement des Hauts-Bosc afin de visiter "La Cuisine Evolutive". Cela semble donner toute satisfaction.

La rénovation de la classe avec le changement des fenêtres et la pose d'un faux plafond sont à l'étude. Des devis sont demandés à l'entreprise Barbier et à l'entreprise Poignie.

De plus, un projet de terrain de sport et d'une nouvelle cantine sont à l'étude. Florence Bertin donne lecture de son projet de terrain multisport.

### Chemin de la Quesne

Gilbert Carpentier indique que les trous ont été bouchés. Un devis est demandé à l'entreprise Huré pour une émulsion de cette route. Un devis est également demandé à l'entreprise Dumont pour les accotement (cf. article).

### Voirie

Dominique Bourgeois va demander des devis pour refaire les plaques des noms des rues, et il sera mis des numéros.

il est également demandé un devis pour le panneau "Stop" à la Quesne.

Un rendez-vous sera pris avec M. Bachelet de la DDE d'Auffay pour aménager le croisement de la rue du Château et du chemin des Ecureuils.

La bouche incendie du château va être tournée d'un quart de tour afin de faciliter la tâche des pompiers.

### Plantation des haies

Michel Tugot-Doris verra le problème de plantation des haies au mois de septembre.

### Divers

Les poignées des fenêtres de la cantine ont été changées et les rideaux seront remis.

Les portes-manteaux cassées ont été remplacés.

Le panneau d'entrée dans la Commune (côté Bosc-Edeline) va être rénové.

M. le Maire soumettra un projet pour la création de l'Association Culturelle au mois de juillet.

La création d'un site internet est à l'étude.

### Jeunesse et Sport

La Commission fera une réunion le 8 juin afin de connaître leurs souhaits et de répondre à leurs attentes.

R.C.

## Informations Générales

La mairie sera fermée du 1<sup>er</sup> au 31 août.  
En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner à :

- Edouard de Lamaze au 06.07.61.28.49
- Eliane Coëffier au 02.35.34.46.12
- Gilbert Carpentier au 02.35.34.43.53

### Accueil

M. et Mme Uger, le Mont-Rouvel  
M. et Mme Barret, le Bourg

### Téléphones utiles

Pompiers : 18  
SAMU : 15  
Gendarmes : 17  
Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05  
Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79  
Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00  
Médecins  
Marc Baril : 02.35.34.41.41  
Philippe Duret : 02.35.34.09.36  
M-C Monnoye : 02.35.34.09.36  
Vétérinaires  
Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06  
François Thomas : 02.35.34.40.06  
Pharmacie  
Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

### Agenda

14 juillet 22h : retraite aux flambeaux  
feu d'artifices au château  
8 septembre 20h30 : fête patronale  
16 septembre : "Journées du Patrimoine"  
Poubelles : tous les vendredis  
**Ouvertures de la Mairie**  
Mardi : 09h30 - 18h30  
Jeudi : 14h00 - 18h30  
**Permanence des Adjointes**  
Mardi : 14h00 - 16h00  
**Permanence du Maire**  
Samedi matin sur rendez-vous  
Téléphone : 02.35.34.44.37  
Fax : 02.35.34.29.47  
E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr